



Paris, le 28 avril 2005

SONDAGE LOUIS HARRIS – RAEE : 91 % DES FRANÇAIS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE EOLIENNE

A la demande de Rhônalpénergie-Environnement (RAEE), l'institut Louis Harris a réalisé un sondage d'opinion sur l'énergie éolienne les 15 et 16 avril 2005. Ce sondage intervient à quelques jours de la reprise le 2 mai prochain au Sénat de la discussion parlementaire sur le projet de loi d'orientation sur l'énergie, dont l'issue sera déterminante pour l'avenir de l'éolien en France.

Les résultats font ressortir un plébiscite de la quasi-totalité des Français à l'égard du développement de l'énergie éolienne dans notre pays, **91% se déclarant favorable à son développement. 90% d'entre eux jugent cette forme d'énergie intéressante ou incontournable**, seulement 7% la considérant inutile ou préjudiciable pour l'environnement. Le soutien massif des Français à l'énergie éolienne, qui avait déjà été mis en évidence à plusieurs reprises dans des enquêtes précédentes, est à nouveau réaffirmé. Le *Syndicat des Energies Renouvelables* et *France Energie Eolienne* rappellent à cette occasion l'urgence qui s'attache désormais à un développement véritable et sincère de l'énergie éolienne en France (notre pays ayant aujourd'hui reculé à la dernière place de l'Europe des quinze pour l'utilisation de cette forme d'énergie). Un échec dans cette filière creuserait une fracture béante entre l'opinion des Français et la politique énergétique poursuivie par leur pays.

61% des Français pensent que les éoliennes ne portent pas atteinte au paysage. L'appréciation des Français concernant l'impact des éoliennes sur le paysage se révèle donc très différente de celle parfois entendue lors de l'examen du projet de loi d'orientation sur l'énergie. Ainsi, le paysage, qui constitue souvent le dernier argument pour s'opposer à l'utilisation de l'énergie du vent, ne représente pas un handicap aux yeux de la majorité des Français. Ce résultat est d'autant plus saisissant que l'image des éoliennes ne fait l'objet d'aucune campagne de communication vis-à-vis du grand public.

La question de la taille des parcs éoliens a été posée, les grands parcs ayant été définis comme comportant plus de 10 éoliennes. A ce sujet, **seuls 18% des Français pensent qu'il est préférable de ne développer que des grands parcs, alors que 40% préféreraient des petits parcs de quelques éoliennes et 29% les deux types de parcs.** Ces résultats montrent qu'il est indispensable de ne pas contraindre le développement de l'énergie éolienne en la limitant aux grandes installations, ce que d'ailleurs aucun pays au monde n'a jusqu'à présent prévu. La question de la taille d'une installation ne peut être examinée que localement, en fonction des caractéristiques propres du paysage et de l'environnement qui entourent le projet.

Concernant la légitimité pour identifier des zones de développement de l'énergie éolienne, ce sont aux habitants et aux élus des communes concernées que celle-ci revient prioritairement selon les personnes sondées.

Ces résultats apportent un nouvel éclairage sur la discussion en cours concernant le projet de loi d'orientation sur l'énergie, dans lequel un article introduit par l'Assemblée nationale le 29 mars a prévu de limiter le développement de l'éolien aux parcs de plus de 20 mégawatts (environ 10 machines). Les Français confirment tout d'abord leur souhait d'un véritable développement de l'énergie éolienne en France, qui n'est aujourd'hui pas encore atteint. Sur le fond, la question de l'impact paysager n'est pas ressentie comme une atteinte par une majorité de Français. Sur la forme, l'exclusivité des grands parcs est refusée très majoritairement. Quant à la définition de « zones de développement de l'éolien », la nécessité de placer les communes au coeur du développement éolien est soulignée par les Français.

Contact presse : Françoise JOUET, 06 07 38 52 79

Le Syndicat des Energies Renouvelables est une organisation professionnelle qui regroupe les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants, éolien, géothermie, hydraulique, solaire thermique et photovoltaïque.

France Energie Eolienne constitue la branche éolienne du Syndicat des Energies Renouvelables. Elle rassemble les professionnels français de l'éolien.